



Toiture et bornage en limite de propriété

Par **Evamanon64**, le **01/11/2020 à 18:28**

Bonjour,

Nous avons une maison de plus de 150 ans, la toiture de la maison dépasse de 15 cm sur le terrain d'à côté depuis toujours

la parcelle d'à côté a été vendue et nous voulions savoir si le bornage démarre du mur ou au niveau de la toiture

En effet, ils sont en train de faire les fondations collées à notre mur, nous n'avons pas les plans et je crains qu'ils abîment ou nous obligent à modifier le toit.

nous avons essayé de les contacter mais en vain.;

cordialement

nathalie

Par **youris**, le **01/11/2020 à 18:39**

bonjour,

vous écrivez " la toiture de la maison dépasse de 15 cm sur le terrain d'à côté depuis toujours " , je comprends que votre toiture surplombe de 15 cm la propriété voisine.

c'est justement le bornage qui permet de déterminer les limites de propriétés.

si vous savez que votre toiture empiète sur la propriété voisine, c'est que c'est votre mur qui est construit à la limite de votre terrain.

est-ce que votre terrain et celui de votre voisin ont appartenu dans le passé au même propriétaire (servitude par destination du père de famille).

salutations

Par **Evamanon64**, le **01/11/2020** à **18:53**

Merci de votre réponse

C'est justement le doute que nous avons car pour nous, le bornage démarre à la toiture

En effet en 1820 (date de la construction) il y avait que des champs et peu de conflit de voisinage. Il est fort possible que le toit empiétait sur la parcelle d'à côté

Quand on regarde les plans de la mairie il est bien noté "débord de toit", mais on n'est pas sûr que le débord est bchez nous.

Cordialement

nathalie

Par **Evamanon64**, le **01/11/2020** à **18:59**

Re bonsoir,

juste pour préciser que c'est une maison familiale, nous y allons très peu et nous avons découvert ces travaux récemment

De plus ils passent pas notre terrain pour monter le mur, ils se sont permis d'arracher le grillage (il était pas de toute jeunesse mais quand même)

Nous avons l'impression que du fait que la maison est ancienne et pas occupée, ils se permettent un peu n'importe quoi

merci